CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION

Séance du 25/05/2018

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 11
Présents : 6
Nombre de suffrages : 8

Date de convocation
22/05/2018

Date d'affichage
22/05/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

L'an deux mil dix-huit le 25 mai à 20h15, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

Etaient présents :
Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MOREAU Christian, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique, Mme VILLENEUVE Odile

Procuration(s) :
M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, M. BERCHEM Franck donne pouvoir à M. POTHIER Fabrice

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
M. BERCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, M. MERCIER Jean-Louis, Mme NEBOUT Roberte, M. ROYER Franck

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2018/05/25/0030
Objet : Prologation 1 mois temps plein Madame BOVARI Karine

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les horaires de l'agent administratif, madame Karine BOVARI, ont été augmentés de 5 heures complémentaires par semaine (de 30 heures à 35 heures), en raison du travail de classement. Elle explique qu'étant donné le travail important, il serait utile de reporter d'un mois cette décision.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce renouvelement. Madame Karine BOVARI travaillera à temps plein, à savoir 35 heures hebdomadaires au lieu de 30 heures, jusqu'au 30 Juin 2018.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MAGNET
Le Maire,

MAIRIE DE MAGNET ALLIER